

La SEDUD profite de son monopole de la distribution de l'eau pour faire preuve d'intransigeance et mépriser les usagers, des clients pour elle. De ce fait, les abonnés de Taden & Trélat qui n'ont pas reçu leurs factures d'eau à temps se voient néanmoins infliger sans discernement des pénalités.

Il convient de profiter de cette échéance pour étudier de près la situation de la SEDUD :

2006	chiffre d'affaires 7 020 000 €	pour un bénéfice Net de 830 000 €	
2007	Chiffre d'affaires 7.510.000 €	pour un bénéfice Net de 920 000 €	soit 12.25 %
2008	Chiffre d'affaires 7.690.000 €	pour un bénéfice Net de 740 000 €	soit 9.62 %
2009	Chiffre d'affaires 8 420 000 €	pour un bénéfice Net de 980 000 €	soit 11.64 %
2010	Chiffre d'affaires 8 683 400 €	pour un bénéfice Net de 933 400 €	soit 10.75 %
2011	Chiffre d'affaires 8 789 100 €	pour un bénéfice Net de 738 900 €	soit 8.40 %
2012	Chiffre d'affaires 9 028 000 €	pour un bénéfice Net de 888 300 €	soit 9,84 %
2013	non publiés		
2014	Chiffre d'Affaires 8 511 300 €	pour un bénéfice Net de 1 115 700 €	soit 13,10 %

Il convient de rapporter ces résultats à la déclaration de la Fédération des Entreprises de l'Eau qui annonce une marge moyenne de 7 %

La Cour Régionale des Comptes a jugé excessif le nombre des services d'eau et d'assainissement soulignant que leur multiplicité nuit à l'efficacité de la gestion.

Elle note aussi que leur multiplicité n'est pas sans conséquence sur la qualité du service apporté à l'usager et sur le prix payé par ce dernier, dénonçant des écarts de prix pouvant aller jusque 85 % selon les collectivités, notamment dans les petites collectivités.

Le Président de la Cour Régionale des Comptes pense, comme le Président du Conseil Régional, que la bonne échelle serait la Région;

De grandes villes comme Bordeaux, La Roche-sur-Yon et bien d'autres (de droite ou de gauche) ont renégocié ou re-municipalisé le service de l'Eau obtenant des baisses sensibles de tarifs au profit des usagers.

Le Maire de St Malo s'est prononcé le 25/02/2011 pour la re-municipalisation de l'eau.

La SEDUD modifie de façon régulière, et toujours en défaveur du droit des usagers, le règlement du Service. Depuis 1993, il a changé de nombreuses fois et n'a plus rien à voir à celui que les abonnés ont pu signer à l'époque.

Par exemple, les frais réclamés ne figurent de façon claire que depuis le règlement d'octobre 2009. En 2004, ces pénalités n'étaient facturées qu'après l'envoi d'une deuxième lettre de rappel en recommandé.

Maintenant, la SEDUD s'autorise à remplacer à ses frais votre compteur à tout moment, en prévenant l'usager de ce changement et en lui communiquant l'index du compteur changé et celui du nouveau compteur;

Un précédent règlement indiquait que l'abonné en serait avisé 8 jours avant et pourrait vérifier sur place les index de dépose du compteur remplacé et de pose du nouveau compteur. En cas d'absence de l'abonné, le Service des Eaux laissait sur place un avis de remplacement du compteur avec indication des index.

Aujourd'hui, un usager peut ne découvrir son changement de compteur qu'à la lecture de sa facture.

*Il serait peut-être temps que les élus aient le courage d'aborder la question, comme ceux de tant d'autres villes, en tenant compte de l'attitude de la SEDUD vis à vis de ses abonnés. A La Roche-sur-Yon, par exemple, la qualité des relations entre le Distributeur et les abonnés est un des critères de la délégation.*

## Chiffres-clés de la SEDUD :

Année	Chiffre d'affaires (€)	Bénéfice net après impôt (€)	% du Chiffre d'affaires	Sommes réinvesties (€)	& %	
					du bénéfice	du CA
2004	6 750 000	470 000	6,92 %			
2005	6 980 000	610 000	8,73 %	50 000	8,19 %	0.71 %
2006	7 020 000	830 000	11,82 %	190 000	22 %	2.70 %
2007	7 510 000	920 000	12,25 %	100 000	10,80 %	1.33 %
2008	7 690 000	740 000	9,62 %	40 000	5,40 %	0.50 %
2009	8 420 000	980 000	11,6 %	290 000	29,59 %	3.44 %
2010	8 683 400	993 400	10,7 %	32 000	3,20 %	0.92 %
2011	8 789 100	738 900	8,40 %	81 700	10,26 %	0.36 %
2012	9 028 000	888 300	9,84 %	115 400	12,99 %	1.27 %
2013	Chiffres non communiqués			-268000		
2014	8 511 300	1 115 700	13,10 %			

- Total des bénéfices (sans compter 2013) : 7 338 000€
- Total des investissements sur la même période : 631 000 € (# 8,59 %)
- Bénéfices pour les actionnaires sur 10 exercices : + de 6 700 000 € (# 81,41 %)

On peut donc dire que si pendant toute cette période la gestion de l'eau dans le CODI avait été publique, les consommateurs n'auraient pas dû payer ces 6 700 000 € de dividendes payés aux actionnaires, ou que tout ou partie de ces sommes auraient pu être investies dans l'amélioration des services de l'eau.

Il conviendrait également de détailler les frais de fonctionnement de la SEDUD afin de dégager les salaires, primes et bonus versés aux cadres, notamment ceux qui sont situés au-dessus de la SEDUD elle-même.

Pour rappel :

SEDUD est une Société Anonyme au capital de 1.064.000 € détenue à parité égale par **LYONNAISE DES EAUX** et **SAUR**.

La Société SEDUD a été créée en 1992 lorsque le District Urbain de DINAN (7 communes : Aucaleuc, Dinan, Lanvallay, Léhon, Quévert, Taden et Trélivan) a décidé de déléguer la gestion et l'exploitation de ses Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement à une société privée.

#### Les effectifs

- 2 cadres
- 26 ouvriers et agents de maîtrise (dont 12 agents territoriaux détachés)

#### Les moyens matériels

- 1 camion hydrocurage
- 1 camion benne
- 1 tractopelle
- 1 utilitaire 'Jumper'
- 1 utilitaire 'Berlingo'

**SEDUD**  
Société des Eaux  
du District Urbain  
de Dinan

**La SEDUD**

SEDUD est une Société Anonyme au capital de 1.064.000 € détenue à parité égale par LYONNAISE DES EAUX et SAUR.

La Société SEDUD a été créée en 1992 lorsque le District Urbain de DINAN (7 communes : Aucaleuc, Dinan, Lanvallay, Léhon, Quévert, Taden et Trélivan) a décidé de déléguer la gestion et l'exploitation de ses Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement à une société privée.

**LES EFFECTIFS**

- 2 cadres
- 26 ouvriers et agents de maîtrise (dont 12 agents territoriaux détachés)

**LES MOYENS MATÉRIELS**

- 1 camion hydrocurage
- 1 camion benne
- 1 tractopelle
- 1 utilitaire jumper
- 1 utilitaire berlingo

[voir les véhicules](#)

**ZONE D'INTERVENTION**

**Chiffres clés**

- ▶ 37 000 habitants alimentés en eau potable
- ▶ Les rejets de 26 500 habitants sont collectés et traités.
- ▶ 3 500 000 m<sup>3</sup> d'eau potable sont produits chaque année et distribués grâce à un réseau de 1000 km et 20000 branchements.
- ▶ 1 524 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées sont collectées dans un réseau de 400 km et acheminées vers les stations de traitement grâce à 26 postes de relèvement.

[agrandir la carte](#)

Source : <http://www.sedud.fr/presentation.php>